

## CAMPAGNE 2010-2012

### DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE NOUVELLE SPECIALITE DE MASTER

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

#### Référence du Master

Demande n°20090549

Domaine : SHS

Mention : Information et Communication

Nom de la spécialité dont l'inscription est demandée :  
«Formation à l'information : professeur – documentaliste »

Nom du responsable de la mention :

**BRUANT, Benoît, Maître de Conférences, 22<sup>e</sup> section, Tél : 03 89 33 66 80, Fax : 03 89 33 63 99, benoit.bruant@uha.fr**

Avis et date du CEVU : Avis favorable donné par le CEVU du 18 mars 2010

Avis et date du CA : Avis favorable donné par le CA du 23 mars 2010

## 1. Présentation des objectifs de la formation

(En termes de connaissances et compétences à acquérir sur les deux années du master)

### - Former des formateurs à « l'information literacy »

**Outre les objectifs généraux du Master d'adossement on retiendra, pour cette spécialité, les perspectives affectées à la spécialité *Ingénierie de l'information et de la connaissance* avec laquelle seront mutualisés de nombreux éléments de formation :**

Le secteur professionnel de la gestion de l'information se transforme avec les développements des usages des nouveaux médias. Les informations ne sont plus que partiellement « fixes », physiquement stockées. Les sources se multiplient, se diversifient. Fluide, l'information voit son statut même se modifier et son économie évoluer.

Les nouvelles demandes des organisations vont dans le sens d'une maîtrise de cette fluidité pour des enjeux aussi bien économiques qu'institutionnels.

Le concept de système d'information se développe et, avec lui, les pratiques de partage et de gestion de l'information en réseau.

La maîtrise de l'information devient à cet égard un enjeu collectif autant qu'individuel. Le spécialiste aura la charge de sensibiliser et de former les usagers à une utilisation optimale des ressources internes et externes afin que tout système mis en place puisse se nourrir et vivre de la participation de chacun.

La formation du citoyen à la maîtrise de l'information « tout au long de la vie » passe d'abord par l'étape de la formation initiale. C'est l'essence même de la mission qui est en charge du professeur – documentaliste.

### - Assurer une réelle maîtrise des dispositifs de l'enseignement secondaire favorisant une spécificité de la formation à l'information dans le cadre des programmes disciplinaires

La connaissance des thématiques fondamentales en sciences de l'information et de la communication d'une part et en sciences de l'éducation de l'autre constitueront les bases pour

- fonder et imposer l'action atypique du professeur - documentaliste dans la structure scolaire par sa maîtrise épistémologique de la discipline

- son action pédagogique efficace parce que capable de s'inscrire dans la transdisciplinarité « native » des compétences à faire acquérir aux élèves ;

C'est en S2 et S3 seulement, après la mise en place préalable d'un certain nombre de fondamentaux disciplinaires, que les UE de préparation spécifiques à l'écrit du concours prennent leur véritable sens car alors seulement l'étudiant disposera de l'outillage intellectuel directement utilisable dans la pratique du futur enseignant.

### - Permettre la formation continue des enseignants

La création en 1998 d'une Maîtrise SDI orientée *formation à l'information en milieu scolaire* a favorisé une 1<sup>ère</sup> vague d'inscriptions d'enseignants - documentalistes dans cette formation ayant évolué depuis vers le Master actuel. La demande de ces derniers consistait alors à préparer une intégration du corps des certifiés par voie interne mais visait également un besoin de formation continue et de réactualisation diplômante des connaissances.

La mastérisation des Capes favorisera sans doute une nouvelle vague de reprise d'études au titre de la double motivation de la mise à jour des connaissances et du diplôme de niveau M. Les relations établies de longue date avec l'équipe des inspecteurs régionaux « Etablissement Vie Scolaire » (EVS) dans le cadre de la préparation aux Capes des PLC1<sup>ère</sup> année permettront de relayer une nouvelle fois activement cette offre qui va dans le sens d'une reconnaissance des compétences disciplinaires de ces personnels. Pour ceux-ci des inscriptions à mi-temps par année de formation (Master en 4 ans) sera autorisée.

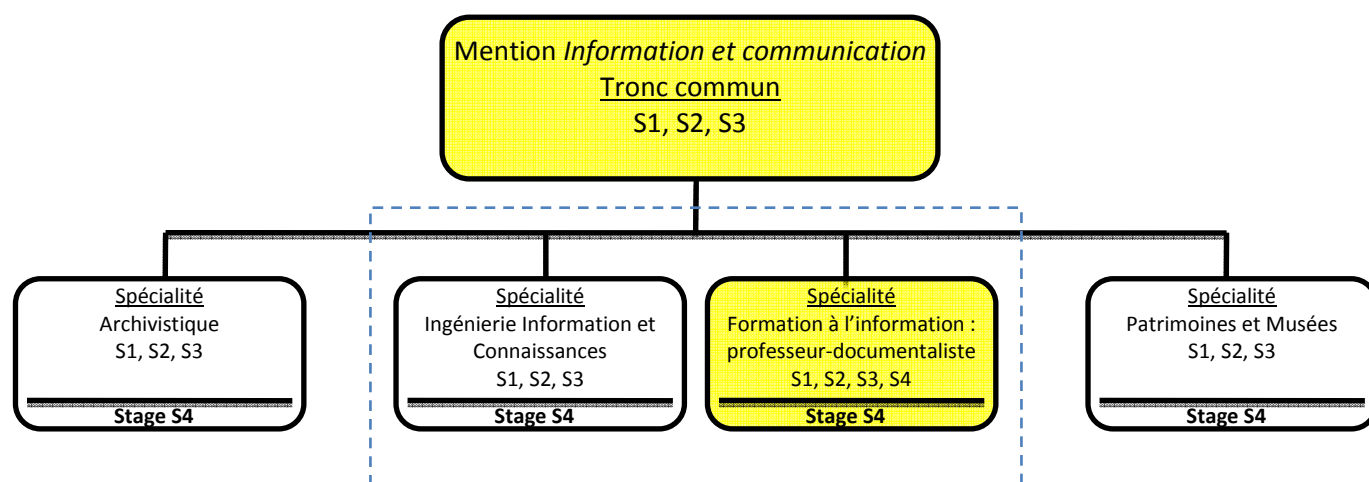
## 2. Positionnement de la formation

(Dans l'offre de l'établissement, ou de l'académie, du site ou du PRES)

- **Développer les acquis d'une formation en Information - Documentation entreprise à partir du L3 :**
  - o licences professionnelles *Ressources documentaires et bases de données* de l'Académie : Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques – MIDEN - à l'IUT de l'UDS, Gestion de l'Information, de l'Archivage et du DOCUMENT - GEIADOC - à l'UHA ;
  - o accessoirement, l'UE « de professionnalisation » *Information et techniques de documentation* ouverte à tous les parcours de licence de l'UHA.

### - Insertion dans le Master *Information et communication*

La spécialité « Formation à l'information : professeur-documentaliste » faisant l'objet du présent dossier s'insère naturellement dans le Master professionnel mention *Information et communication* qui fonctionne depuis 2005.



Il consomme le même tronc commun d'enseignements (fondamentaux techniques et compétences transdisciplinaire de gestion) et s'appuie significativement (par mutualisation des enseignements) sur les enseignements de la spécialité *Ingénierie de l'information et de la connaissance* dont les savoir-faire attendus sont identiques. Seuls certains équilibres horaires sont revus de même que quelques enseignements particulièrement pointus (Records Management) ou non ciblés (UE libres) sont abandonnés au profit des spécificités du métier d'enseignant ainsi que des attendus (de fond et formel) des épreuves du Capes.

Cette construction permet au master de répondre à l'objectif : « offrir [aux étudiants] un cursus qualifiant et professionnalisant de haut niveau leur permettant d'accéder à des métiers divers » (circulaire du 23 décembre 2009). En effet, leur formation est équilibrée de telle sorte que la réorientation est envisageable en fin de 1<sup>ère</sup> année après une immersion dans la réalité disciplinaire et professionnelle, voire en fin de 3<sup>ème</sup> semestre, après le résultat des épreuves écrites

- **Mutualisation des UE de formation professionnelle avec les autres Masters d'enseignement** sur la base de l'offre de formation coordonnée par le Centre Universitaire de Formation des Enseignants et des Formateurs (UHA)

### - **Articulation entre Master *Information et communication* et Master *Sciences de l'éducation* cohabilité UHA – UDS**

Une réorientation est possible en fin de S2 au profit du Master de Sciences de l'éducation sous réserve d'une décision de validation des acquis délivrée au cas par cas sur dossier présenté par l'étudiant.

Une telle décision visera à élargir et favoriser les compétences de l'étudiant en faveur des métiers hors Education Nationale

### 3. Description des unités d'enseignement et des parcours

CAPES/CAPLP/CAPET	M1S1	M1S2	M2S3	M2S4	Total
Langues	3	/	3	/	6
Formation Disciplinaire	21	15	21	3	60
Stage entreprise et/ou rapport ou mémoire	/	3	/	9	12
Stage PLC	/	6	/	6	12
Formations aux métiers de l'éducation et de l'enseignement	6	6	6	12	30
<b>SOMME</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>120</b>

La fin du S2 et la fin du S3 sont 2 temps de réorientation possibles :

- en fin de S2 : possibilité de préférer soit le Master *Sciences de l'Education* (sous réserve de VA), soit la spécialité Ingénierie de l'Information et de la Connaissance du Master SCIMEC ;
- en fin de S3 : après l'écrit du concours, possibilité de préférer la spécialité Ingénierie de l'Information et de la Connaissance du Master SCIMEC (stage long en entreprise) pour privilégier une insertion en qualité de spécialiste de l'information dans les organisations.

	Répartition des enseignements mobilisés par le parcours PLC	Nombre d'ECTS	Total
S1	Tronc commun (SIC1 SIC2 SIC3) Spécialité IIC mutualisée (SID1 SID2) Spécialité FI (SIDC1)	15 9 6	30
S2	Tronc commun (SIC5) Spécialité IIC mutualisée (SID3 SID4 SID5 SID6*) Spécialité FI (SIDC2)	3 21 6	30
S3	Tronc commun (SIC7 SIC8) Spécialité IIC mutualisée (SID8 SID9 SID10) Spécialité FI (SIDC3)	6 18 6	30
S4	Tronc commun Spécialité IIC mutualisée (SID11*) Spécialité FI (SIDC4 SIDC5 SIDC6)	0 15 15	30

IIC : Ingénierie de l'Information et de la Connaissance

FI : Formation à l'information : professeur-documentaliste

\* comporte stages PLC d'observation et de pratique accompagnée

\*\* comporte stage PLC en responsabilité + stage en entreprise

### 4. L'équipe pédagogique du parcours

#### 1. Enseignants-chercheurs

Nom	AUDRAN	Prénom	Jacques
Qualité	MCF	Section CNU	70ème
Unité de recherche	URM ADEF	N° de l'unité	UMR_P 3
tel	04 42 57 17 17 06 63 65 79 67	E-mail	<a href="mailto:jacques.audran@univ-provence.fr">jacques.audran@univ-provence.fr</a>

Nom	BENAYED	Prénom	Miloud
Qualité	MCF	Section CNU	71ème
Unité de recherche	LISEC (rattachement en cours)	N° de l'unité	EA 2310
tel	06 15 47 21 71	E-mail	<a href="mailto:miloud.benayed@iufm.unistra.fr">miloud.benayed@iufm.unistra.fr</a>

Nom	GOSSIN	Prénom	Pascale
Qualité	MCF	Section CNU	71ème
Unité de recherche	LISEC	N° de l'unité	EA 2310
tel	03 89 21 60 47	E-mail	<a href="mailto:pascale.gossin@iufm.unistra.fr">pascale.gossin@iufm.unistra.fr</a>

Nom	HEILMANN	Prénom	Eric
Qualité	PU	Section CNU	71ème
Unité de recherche	CIMEOS	N° de l'unité	EA 4177
tel	03 80 39 56 33	E-mail	<a href="mailto:eric.heilmann@u-bourgogne.fr">eric.heilmann@u-bourgogne.fr</a>

Nom	JACQUEMIN	Prénom	Bernard
Qualité	MCF	Section CNU	71ème
Unité de recherche	CREM	N° de l'unité	EA 3476
tel	03 89 33 63 97	E-mail	<a href="mailto:Bernard.Jacquemin@uha.fr">Bernard.Jacquemin@uha.fr</a>

Nom	KREBS	Prénom	Catherine
Qualité	MCF	Section CNU	71ème
Unité de recherche	CRESAT	N° de l'unité	34 36
tel	03 89 33 60 67	E-mail	<a href="mailto:catherine.krebs@uha.fr">catherine.krebs@uha.fr</a>

Nom	WEISSER	Prénom	Marc
Qualité	PU	Section CNU	70ème
Unité de recherche	LISEC	N° de l'unité	EA 2310
tel	03 89 56 82 84	E-mail	<a href="mailto:Marc.Weisser@uha.fr">Marc.Weisser@uha.fr</a>

## 2. Autres enseignants

Nom	ARCHAMBAULT	Prénom	Michèle
Qualité	Professeure certifiée documentation Doctorante SIC	Section CNU	71ème
Unité de recherche	ELICO	N° de l'unité	EA 4147
tel	03 88 59 80 36	E-mail	<a href="mailto:michele.archambault@ac-strasbourg.fr">michele.archambault@ac-strasbourg.fr</a>

Nom	CREFF	Prénom	Jean-Arthur
Qualité	Conservateur en chef des bibliothèques (Etat)	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 89 46 88 71	E-mail	<a href="mailto:jean-arthur.creff@ville-mulhouse.fr">jean-arthur.creff@ville-mulhouse.fr</a>

Nom	CREFF - WALRARENS	Prénom	Christelle
Qualité	Conservateur des bibliothèques – Conseillère pour le livre, la lecture et la langue française	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 88 15 57 80 / 81	E-mail	<a href="mailto:christelle.creff@culture.gouv.fr">christelle.creff@culture.gouv.fr</a>

Nom	GALAUP	Prénom	Xavier
Qualité	Directeur Adjoint Médiathèque Départementale du Haut-Rhin	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 89 22 90 10	E-mail	<a href="mailto:galaup@cg68.fr">galaup@cg68.fr</a>

Nom	HEITZ	Prénom	Marie-Madeleine
Qualité	Professeur documentaliste Certifiée Hors classe	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 89 27.37.19	E-mail	<a href="mailto:mm.heitz@wanadoo.fr">mm.heitz@wanadoo.fr</a>

Nom	KUNTZ	Prénom	Isabelle
Qualité	Responsable de centre de ressources	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	06.84.01.14.31	E-mail	<a href="mailto:i.kuntz@laposte.net">i.kuntz@laposte.net</a>

Nom	NAFZIGER	Prénom	Jean-Pierre
Qualité	Professeur documentaliste certifié	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 88 81 62 95	E-mail	<a href="mailto:jpn@ac-strasbourg.fr">jpn@ac-strasbourg.fr</a>

Nom	PLAWINSKI	Prénom	Marc
Qualité	Principal-adjoint	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 89 55 02 16 / ou 59 93	E-mail	<a href="mailto:marc.plawinski@ac-strasbourg.fr">marc.plawinski@ac-strasbourg.fr</a>

Nom	THIEBAUT	Prénom	Patrick
Qualité	Professeur documentaliste certifié	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel		E-mail	<a href="mailto:Pthiebaud1@aol.com">Pthiebaud1@aol.com</a>

Nom	SCHURDER	Prénom	Jacques
Qualité	Professeur Documentaliste	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
Tel.	03 89 42 33 60	E-Mail	<a href="mailto:jacques.schurder@ac-strasbourg.fr">jacques.schurder@ac-strasbourg.fr</a>

Nom	SIMLER	Prénom	Céline
Qualité	Professeur documentaliste Certifiée	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 89 27 35 35	E-mail	<a href="mailto:celinesimler@yahoo.fr">celinesimler@yahoo.fr</a>

Nom	ROLLET	Prénom	Bernard
Qualité	Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS	Section CNU	/
Unité de recherche	/	N° de l'unité	/
tel	03 88 23 34 42	E-mail	<a href="mailto:Bernard.rollet@ac-strasbourg.fr">Bernard.rollet@ac-strasbourg.fr</a>

A cette équipe pédagogique permanente, s'ajoutent :

- les enseignants-chercheurs du master d'appui dans les UE de tronc commun et de spécialité *Ingénierie de l'information et de la connaissance* ;
- les enseignants-chercheurs de l'université de Strasbourg (IUFM) pour la part des UE de didactique disciplinaire ;

- ponctuellement d'autres enseignants du secondaire reconnus pour leur expertise sur des pratiques pédagogiques pointues en matière de formation à l'information.

## 5. Environnement Recherche

### a. Laboratoires d'adossement

#### 1. à l'UHA :

##### **CRESAT** (Centre de Recherches sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques), **EA 3436**,

Le CRESAT est un laboratoire dont la pluridisciplinarité, soulignée par l'AERES, se manifeste à travers ses 4 axes de recherche : archéologie industrielle et patrimoine ; histoire des économies et des sociétés industrielles ; construction des identités ; géohistoire des risques. 6 intervenants du Master y émergent, dont les 3 responsables de spécialités de manière tout à fait transversale car la notion de document et la dimension informationnelle sont des caractéristiques qui prennent une place prépondérante dans la société industrielle et dans son histoire. La collaboration entre le CRESAT et ce Master, très pluridisciplinaire lui aussi, permettent à l'un comme à l'autre de rester à la pointe de ces domaines du document, de l'information et des connaissances par la mise en œuvre d'une « recherche appliquée ». C'est particulièrement le cas dans les projets actuellement en cours où les systèmes d'information de natures diverses constituent un des cœurs de la réflexion et de l'action :

- construction d'une base de données *Histoire Documentaire de l'industrie alsacienne au XXème siècle*

<http://www.histoiredoc.cresat.uha.fr/>

- Constitution d'un Atlas historique de l'Alsace

<http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>

- Constitution d'un pôle documentaire de formation et de recherche centré sur l'histoire économique et sociale en fédérant cinq partenaires institutionnels (Archives Municipales, SCD de l'université, Société industrielle de Mulhouse, BM et CRESAT) en vue de devenir pôle associé de la BNF et de soutenir et de fédérer une dynamique scientifique.

Le laboratoire publie un bulletin annuel, *Les Actes du CRESAT*, dont le sixième numéro est paru en mai 2009 (en ligne sur [www.cresat.uha.fr](http://www.cresat.uha.fr)) et auquel participent régulièrement nos étudiants dans le cadre de leur activité de recherche (par ex : Lourdel, 2006 ; Grunnenberger, Heitz, Schubnel, 2009).

##### **LISEC** (Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication) – **EA2310**

Le LISEC est un laboratoire consacré à la recherche sur les espaces et dispositifs d'éducation et de formation, notamment au travers de deux axes de recherche consacrés l'un aux apprentissages et pratiques d'enseignement et d'éducation, et l'autre aux technologies et à la communication. Le CUFEF (Centre Universitaire de Formation des Enseignants et des Formateurs) et ses enseignants-chercheurs prenant en charge la majeure partie des UE de formation aux métiers de l'enseignement émergent à ce laboratoire. A ce titre ce parcours du Master bénéficie évidemment de la meilleure ouverture possible, à la fois aux pratiques pédagogiques et didactiques actuelles, et aux technologies à vocation éducatives et documentaires.

##### **CREM** (Centre de REcherche sur les Médiations) – **EA3476**

Le CREM est un laboratoire dont les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication sont axées sur les médias. Son pôle Pixel notamment, consacré aux technologies de l'information, apporte à la formation un ancrage nécessaire sur l'apport actuel des nouvelles technologies dans le paysage documentaire et éducatif.

## **b. Productions scientifiques**

### **i. Enseignants-chercheurs**

#### **AUDRAN, Jacques, MCF, UMR\_P3, URM ADEF**

1. Audran, J., Coulibaly, B., Papi, C. (2008). Les incitateurs et les épreuves, traces de vie sur les forums en ligne ? *DistanceS (Canada)* 10(1). [<http://cqfd.teluq.quebec.ca/distances/v10n1.html>].
2. Choplin, H., Audran, J., Cerisier, J.-F., Lemarchand, S., Paquelin, D., Simonian, S., Viens, J., Peraya, D., Soulier, E., Jacquinot, G. (2007) Quelle recherche sur et pour l'innovation pédagogique ? *Distances et Savoirs* 5(4), pp. 483-505.
3. Ravestain, J., Simonian, S., Audran, J. (2006) Conditions didactiques de la transformation d'une liste de diffusion en outil collaboratif. *Distances & Savoirs*, 4(4), pp. 513-526.

#### **BENAYED Miloud, MCF, IUFM d'Alsace – Université de Strasbourg**

1. Benayed, M., Verreman, A. (2008). Collaborative Learning in asynchronous online discussion. In K. McFerrin et al. (Eds.), *Proceedings of Society for Information Technology & Teacher Education International Conference 2008* (pp. 226-231). Chesapeake, VA: AACE.  
<http://www.editlib.org/p/27164>
2. Verreman A., Benayed M. (2007). Scénariser l'apprentissage collaboratif : cycle de vie d'un scénario. *2ème colloque international sur la scénarisation pédagogique*. Montréal, 14-15 mai 2007  
[http://www.licefteluq.ugam.ca/actes\\_scenarisation2007/Scenarisation2007\\_Actes.pdf](http://www.licefteluq.ugam.ca/actes_scenarisation2007/Scenarisation2007_Actes.pdf) (pp. 68-74)
3. Verreman A., Benayed M. (2007). Y a-t-il dans les ENT une place à l'apprentissage collaboratif ? *L'ENT et l'Ecole étendue. Les dossiers de l'Ingénierie Educative*, N°60, décembre 2007.  
<http://www.cndp.fr/archivage/valid/93841/93841-15539-19527.pdf>

#### **GOSSIN Pascale, MCF, EA 2310, LISEC**

1. Gossin, Pascale (2009). La communication numérique dans la littérature de jeunesse : mythe ou réalité ? In Camelia Beciu (Ed). *Cultures et communication : regards croisés sur les pratiques*. Bucarest : Comunicare.ro, 2009. P. 279-286.
2. Gossin, Pascale (2009). Lecture Papier et hyperlecture : incidences en terme d'efficacité et de stratégies. In Actes du 8° congrès des enseignants documentalistes de l'Education nationale. *Culture de l'information des pratiques ... aux savoirs*. Nathan, p.119-126.
3. Gossin, Pascale (2008). Vers une définition du manuel numérique. In Actes du séminaire *Manuel scolaire et numérique*. MEN, p.14-22.

#### **HEILMANN Eric, PU, EA 4177, CIMEOS**

1. Heilmann, Eric. "Surveillance, from resistance to support", in A. Dal Lago and S. Palidda (dir) *Conflict, Security and the Reshaping of Society. The Civilisation of War*, Routledge, 2010, 122-130.
2. Heilmann, Eric. "La vidéosurveillance, un mirage technologique et politique. In L. Mucchielli (dir), *La frénésie sécuritaire*. La Découverte, 2008, 113-124.
3. Heilmann, Eric. Le traitement des sciences dans les médias. In J.-P. Alix et al., *Sciences en société au XXI<sup>e</sup> siècle. Autres relations, autres pratiques*. Ed. CNRS, 2008, 68-79 (actes de colloque).

#### **JACQUEMIN Bernard, MCF, EA 3476, CREM**

1. Auray Nicolas, Poudat Céline, Hurault-Plantet Martine, Jacquemin, Bernard (2009). La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone. *Réseaux*, 154(2), 15-50.
2. Jacquemin, Bernard, Ploux, Sabine (2008). Du corpus au dictionnaire. Réalisation automatique d'un outil de gestion de l'information multilingue. *Cahiers de Linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*, 33(1), 63-84.
3. Jacquemin, Bernard & Ploux, Sabine (2008). Corpus spécialisé et ressource de spécialité. L'information forme le sens, in : Maniez, François, Dury, Pascaline, Arlin, Nathalie, Rougement, Claire (Eds.), *Corpus et dictionnaires de langues de spécialité*. Grenoble, France, Presses Universitaires de Grenoble, 197-212.



**WEISSER Marc, PR, EA 2310, LISEC**

1. WEISSER, Marc. Un tutorat pour favoriser l'ambition scolaire : entre dispositif *a priori* et situation vécue. (accepté, à paraître : *Les Sciences de l'Éducation pour l'Ère Nouvelle*. 2010)
2. WEISSER, Marc. Espaces didactiques : conditions micro sociales de l'apprentissage. *Éducation et Didactique*, 2009. Vol 3 n°2, pp. 101-112.
3. WEISSER, Marc. Extension du domaine de l'apprentissage ou Étude des processus topogénétiques dans des Milieux à géométrie variable. *Penser l'Éducation*. 2009, n°26, CIVIIC Rouen, pp. 133-155.

ii. Autres enseignants

**ARCHAMBAULT Michèle, Doctorante, EA 4147, ELICO**

1. ARCHAMBAULT, Michèle. Culture littéraire et culture informationnelle : à l'heure du numérique, la reconnaissance d'un domaine info-littéraire. *Les cahiers du numérique*, vol 5, n°3, 2009, Penser la culture informationnelle, sous la dir. de A. Serres.
2. ARCHAMBAULT, Michèle. Le roman, medium de culture. In Camelia Beciu (Ed). *Cultures et communication : regards croisés sur les pratiques*. Bucarest : Comunicare.ro, 2009.
3. ARCHAMBAULT Michèle. *L'ABCD Docs : pour bien débiter*. CRDP de Bourgogne, 2008.

**CREFF Jean-Arthur**

1. CREFF Jean-Arthur. Numérisation du fonds de photographies de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Bruxelles). In *Actes de Atelier sur la Numérisation de l'Écrit Ancien et des Grandes Masses de données (ANAGRAM 2006)*, Fribourg, 21 septembre 2006.
2. CREFF Jean-Arthur. Quelle informatisation pour le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ? *Gazette du livre médiéval*, n°39, automne 2001, pp. 41-45.
- 3.. CREFF Jean-Arthur. Serials cataloging at the end of the century, book review. In *International cataloging and bibliographic control*, vol. 27 – n. 4, october-december 1998, pp. 86-87.

**GALAUP Xavier**

1. GALAUP Xavier. Podcast. In *Outils web2.0 en bibliothèques: manuel pratique* / sous la direction de Franck Queyraud et Jacques Sauteron. Association des Bibliothécaires de France, 2008. (Collection Médiathèmes).
2. GALAUP Xavier. Il n'y a pas assez de musique en Bibliothèque. *Bibliothèque(s) : revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, n°36, décembre 2007.
3. GALAUP Xavier, DESVOIS, Muriel, MIACHON, Coralie, VANMARQUE, Maïté. Bibliothèques: et si on ouvrait plus? *La Lettre du Cadre territorial*. 15 juin 2007, n°340.

## 6. Bilan de la préparation CAPES

**Nombre d'année d'existence de la préparation CAPES : 18 ans**

	Nombre d'inscrits en préparation CAPES	Taux de réussite
2005-2006	15	13,3 %
2006-2007	18	0 %
2007-2008	12	8,5 %
2008-2009	5	40%
2009-2010	5	X
Flux attendus		
	Master 1 Spécialité enseignement / effectifs cumulés du Master	Master 2 Spécialité enseignement / effectifs cumulés du Master
2010-2011	08 / 48	05 / 45
2011-2012	10 / 50	10 / 50

La baisse brutale des effectifs constatée aux rentrées 2009 et 2010 est un phénomène observé globalement dans les disciplines de Lettres et Sciences humaines de l'IUFM d'Alsace.

Elle s'explique en outre en documentation par le faible nombre de postes mis au concours ces dernières années (135 en 2008 reconduits en 2009 puis 2010).

On considèrera néanmoins que ces deux dernières rentrées restent atypiques dans des flux qui se sont stabilisés autour d'une douzaine d'inscrits minimum. On se fonde donc sur une prévision médiane sans projection à la hausse compte tenu de la stabilité, voire de la baisse, des recrutements à venir.

Cette baisse pourrait être en partie compensée par

- l'attractivité nouvelle d'une double professionnalisation possible dans une même démarche diplômante,
- des candidatures d'enseignants (déjà en poste) attirés par une opportunité plus ouverte de formation professionnelle et l'acquisition d'un master ;

## 7. Autres établissements participants à la spécialité

Université de Strasbourg via l'IUFM (cf. UE de didactique disciplinaire) dans le cadre d'un conventionnement UHA – IUFM

## 8. Admissions

Admission de droit à l'inscription aux 60 premiers crédits de master pour les étudiants titulaires des diplômes suivants :

- Toutes licences de lettres, langues et sciences humaines

- Toutes licences de Sciences économiques et juridiques
- Toutes licences de Sciences et techniques
- Licences professionnelles en Information et Communication exclusivement

Autres procédures d'admissions pour les étudiants étrangers :

- Validation d'acquis
- Dispositifs ministériels

## 9. Pré requis

Le niveau de connaissances et de compétences est celui du « niveau licence »

Les candidats à l'inscription à la spécialité doivent, quelle que soit leur spécialité d'origine, être familiers des techniques de base de la dissertation et/ou du commentaire afin de pouvoir satisfaire aux épreuves d'admissibilité du concours (composition à partir d'un texte, étude d'un sujet de politique documentaire) dans le délai de préparation de moins de 3 semestres qui sont alloués à cet objectif.

Par ailleurs, pour les non-francophones, le TEF/TCF niveau 4 ou DELF niveau B2 est exigé, à défaut le DUFEE devra être obtenu préalablement à l'inscription.

## 10. Débouchés professionnels

### Référentiel de compétences du parcours de PLC de Documentation

Outre la prise en compte du référentiel de la spécialité *Ingénierie de l'information et de la connaissance* la spécialité s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des maîtres (cf arrêté du 19 décembre 2006 portant cahier des charges de la formation des maîtres) tel qu'il a été adapté pour la profession spécifique du professeur – documentaliste et en respect de ses missions :

- Cf **Annexe 1** : le référentiel des 10 compétences adaptées à la Documentation (mis à jour le 09/05/08 par l'IUFM d'Alsace)
- Cf **FADBEN. Référentiel métier. Mediadoc. Mars 2006. 32 p. ISSN 1260 – 7649** : les contenus des enseignements propres au parcours sont également marqués par les travaux de la Fédération des Enseignants documentalistes de l'Education Nationale fondés sur le tryptique :
  - enseigner l'information-Documentation
  - concevoir et gérer le système d'information
  - être acteur de la politique documentaire

Ces compétences s'articulent autour de l'objectif majeur de la fonction : développer une culture informationnelle qui s'inscrit dans le développement jugé désormais incontournable d'un littérisme informationnel.

### Autres métiers visés :

En cas d'échec au concours, et compte tenu de la forte mutualisation des enseignements tant techniques que transversaux (compétences en gestion, langues, stages longs hors éducation nationale en S4) les étudiants peuvent prétendre à l'essentiel des profils d'emploi de leurs homologues de l'autre spécialité (Ingénierie de l'information et de la connaissance) : Chargé d'études documentaires, administrateur et/ou animateur de systèmes d'informations, responsable d'organisme documentaire, formateur aux usages de l'information.

## **Master Sciences humaines et sociales Mention Information et Communication**

### **Spécialité Formation à l'information : professeur-documentaliste**

(en jaune et en regard de la spécialité Ingénierie de l'information et de la connaissance afin de faire apparaître les mutualisations de cours)

### **Contenu de la formation**

**Spécialité FI - Tronc commun - Semestre 1**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication	70		
Semestre n°1	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SIC1 Connaissance du contexte et des méthodes professionnelles Responsable Benoît BRUANT		6	ECUE 1. Institutions et organisations (3 ECTS) ECUE 2. TIC : mise à niveau bureautique, bases de données (3 ECTS)	20	20	
		3	<b>ECUE 1. N/A</b> ECUE 2. TIC : mise à niveau bureautique, bases de données (3 ECTS)		<b>20*</b>	20
SIC2 Anglais professionnel Responsable Ellen CHEW-JOLLEY		3	Anglais professionnel		25	
		3	Anglais professionnel		25	25
SIC3 Recherche et traitement de l'information et du document Responsable Catherine KREBS		9	ECUE 1. Recherche d'information (4 ECTS) ECUE 2. Fondamentaux en traitement du document et de l'information (4 ECTS) ECUE 3. Fondamentaux en gestion d'un organisme documentaire (1 ECTS)	6 12 12	18 12	
		9	ECUE 1. Recherche d'information (4 ECTS) ECUE 2. Fondamentaux en traitement du document et de l'information (4 ECTS) ECUE 3. Fondamentaux en gestion d'un organisme documentaire (1 ECTS)	6 12 12	<b>18*</b> <b>12*</b>	60
		3	UE libre			
UE libre		0	N/A			

\* groupe spécifique Capes

**Spécialité FI - Tronc commun - Semestre 2**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				70	15	
Semestre n°2	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication	70	15	
SIC5 Valorisation de l'information		3	ECUE 1.TIC (2 ECTS) Architecture réseau Numérisation et techniques d'édition Conception et gestion d'un site web ECUE 2. Note de synthèse (1 ECTS)	2 8	19 10 15 12	
Responsable Benoît BRUANT		3	ECUE 1.TIC (2 ECTS) Architecture réseau Numérisation et techniques d'édition Conception et gestion d'un site web ECUE 2. Note de synthèse (1 ECTS)	2 8	19* 10* 15* 12*	66
SIC6 Anglais/Allemand professionnel		3	Anglais/Allemand professionnel	18		
		0	N/A			

\* groupe spécifique Capes

**Spécialité FI- Tronc commun - Semestre 3**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication	70		
Semestre n°3	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SIC7 Management  Responsable A.-M. BRULEAUX		6	ECUE 1. Gestion (3 ECTS) Approche et théorie des organisations Notions de comptabilité Gestion des ressources humaines ECUE 2. Communication (3 ECTS)	15   10 15	   20	
		3	ECUE 1. Gestion (3 ECTS) Approche et théorie des organisations Notions de comptabilité Gestion des ressources humaines ECUE 2. —	15   10	   20	45
SIC8 Anglais/Allemand professionnel  Responsable Ellen CHEW-JOLLEY		3	Anglais professionnel (approfondissement) ou Allemand professionnel (approfondissement)		9 18	
		3	Anglais professionnel (approfondissement) ou Allemand professionnel (approfondissement)		9 18	9 ou 18
SIC9 UE libre		3	UE libre			
		0	N/A			

**Spécialité FI - Tronc commun - Semestre 4**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication	70		
Semestre n°4	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
Aucune UE d'ossature			N/A			
			N/A			

**Spécialité FI / Spécialité IIC - Semestre 1**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication / Ingénierie de l'information et de la connaissance/ Formation à l'information	40	20	
Semestre n°1	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SID1 Société de l'information Responsable Catherine KREBS		3	Histoire des bibliothèques et de la documentation Approche des métiers Connaissance des organismes documentaires et de l'IST Economie de l'information	12 8 6	22	
		3	Histoire des bibliothèques et de la documentation Approche des métiers Connaissance des organismes documentaires et de l'IST Economie de l'information	12 8 6	22	48
SID2 Système d'information Responsable Catherine KREBS		6	ECUE 1 (3 ECTS) Typologie des systèmes d'information Approche du knowledge management ECUE 2. GEIDE (3 ECTS)	18 6	4 15	
		6	ECUE 1 (3 ECTS) Typologie des systèmes d'information Approche du knowledge management ECUE 2. GEIDE (3 ECTS)	18 6	4 15	43
SIDC1 Mission de l'enseignant dans le système éducatif français Responsable Marc WEISSER		6	Mission de l'enseignant dans le système éducatif français les 10 compétences du professeur Organisation du système éducatif français Fonctionnement d'un EPLE Orientation des élèves		8 8 7 7	30



Spécialité FI / Spécialité IIC - Semestre 2

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication / Ingénierie de l'information et de la connaissance/ Formation à l'information	40	20	
Semestre n°2	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SID3 Formation à l'information : éléments de SIC Responsable Catherine KREBS		3	Théories de l'information et de la communication	15		
			Sociologie des usages de l'information et du document	6		
		3	Théories de l'information et de la communication	15		36
			Sociologie des usages de l'information et du document	6		
			<b>Politique documentaire</b>	<b>15</b>		
SID4 Traitement de l'information et du doc (approf.) Responsable Catherine KREBS		3	Pratique des formats et langages d'autorité		32	
			Analyse automatique du langage naturel	6		
			Approche des systèmes d'ingénierie linguistique	3		
		3	Pratique des formats et langages d'autorité		32**	41
			Analyse automatique du langage naturel	6		
			Approche des systèmes d'ingénierie linguistique	3		
SID5 Enseignements au choix Responsable Catherine KREBS		6	ECUE 1. Droit de l'information et de l'informatique (3 ECTS)	15	6	
			ECUE 2. Education et médiation (3 ECTS)	36		
			ou (au choix) :			
			▪ SIM5 Pratique de l'exposition			
			▪ 1 UE Master Histoire HESIE			
			▪ 1 UE Master Education et Communication Spécialité Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif			
		6	ECUE 1. Droit de l'information et de l'informatique (3 ECTS)	15	6	92
			<b>ECUE 2. Méthodologie des épreuves écrites (3 ECTS)</b>	<b>9</b>	<b>62</b>	
SID6 Projet professionnel en situation Responsable KREBS		12	Projet professionnel en situation		9	
			Techniques de planification et de gestion de projet			
			<b>ECUE 1. Stages d'observation + pratique accompagnée PLC (6 ECTS)</b>			6 semaines
			Techniques de planification et de gestion de projet		9	9
			ECUE 2. Projet professionnel en situation → Rapport de stage (3 ECTS)			
SIDC2 Le professeur dans sa classe : enseigner et faire apprendre Responsable C. KREBS + IUFM		6	<b>Le professeur et sa classe : enseigner et faire apprendre</b>			
			<b>Les programmes et les manuels</b>		9	
			<b>Les dispositifs pédagogiques, partenariat, projets</b>		6	24
			<b>Le CDI et les missions du professeur documentaliste</b>		3	
			<b>La didactique documentaire</b>		6	

\*\* dont 15h spécifiques Capes

**Spécialité FI / Spécialité IIC - Semestre 3**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication / Ingénierie de l'information et de la connaissance/ Formation à l'information	40	20	
Semestre n°3	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SID7 Services d'information Responsable Catherine KREBS		3	ECUE 1. Recherche de l'information et du document (appt) (2 ECTS) Recherche documentaire spécialisée Outils et pratiques de la veille ECUE 2. Management et marketing des centres de documentation	21	24 6	
		0	N/A			/
SID8 Système d'information documentaire Responsable Catherine KREBS		6	ECUE 1. SID (4 ECTS) Architecture des SID et composantes d'un système expert Cahier des charges Outils infométriques ECUE 2. Traitement logique et physique des données (2 ECTS)	6	6 9 6 12	
		6	ECUE 1. SID (4 ECTS) Architecture des SID et composantes d'un système expert Cahier des charges Outils infométriques ECUE 2. Traitement logique et physique des données (2 ECTS)	6	6 9 6 12	39
SID9 Formation à l'information : systèmes et pratiques Responsable Catherine KREBS		3	Information Literacy Structures et pratiques documentaires en milieu scolaire Littérature de jeunesse	10 18	8	
		3	Information Literacy Structures et pratiques documentaires en milieu scolaire Littérature de jeunesse	10 18 24	8	60
SID10 Enseignements au choix Responsable Benoît BRUANT + Catherine KREBS		6	ECUE 1. Traitement de l'image (3 ECTS) ECUE 2. Au choix (3 ECTS) : ▪ SIA11 Records management ▪ UE Master Histoire : Les logiques d'entreprise	25		
		9	ECUE 1. Traitement de l'image (3 ECTS) ECUE 2 Méthodologie des épreuves écrites (3 ECTS)	25	6 61	92
SIDC3 Politiques éducatives et gestion de la classe Responsable Marc WEISSER		6	Des politiques éducatives à la gestion de la classe Les courants pédagogiques Politiques éducatives : éthique professionnelle de l'enseignant Relations pédagogiques : psychologie de l'adolescent, psychologie des apprentissages		3 12 12	27

**Spécialité FI / Spécialité IIC - Semestre 4**

Cursus	Domaine		Mention / Spécialité	Effectif maximum avant dédoublement		
				CM	TD	
Master	Sciences Humaines et Sociales		Information et communication / Ingénierie de l'information et de la connaissance/ Formation à l'information	40	20	
Semestre n°4	Coeff. UE	ECTS		CM	TD	Durée totale
SID11		30	Stage et TER (séminaires méthodologie de la recherche)		25	
Stage et TER Responsables KREBS		15	<b>ECUE 1. Stage en responsabilité PLC (6 ECTS)</b> ECUE 2 : Stage et TER (9 ECTS) Séminaires de méthodologie de la recherche <b>Stage complémentaire ou de dépaysement *</b>		6 semaines 25 8 à 10 semaines	14 à 16 semaines 25
SIDC4 Recherche doc. en contexte pédagogique Responsable Catherine KREBS		3	<b>Recherche documentaire en contexte pédagogique</b> Les sources documentaires en sciences de l'éducation : panorama Le projet pédagogique pour une recherche documentaire Les documents pour la classe		6 2 6	14
SIDC5 Méthodologie des épreuves orales Responsable Catherine KREBS+ IUFM		9	<b>Méthodologie des épreuves orales : Eléments de didactique disciplinaire appliquée</b> Epreuve n°1 « Séquence pédagogique » Epreuve n° 2 « Epreuve sur dossier »		20 20	40
SIDC6 Conception et évaluation des enseignements Responsable Marc WEISSER		3	<b>De la conception à l'évaluation</b> Gestion de la classe Evaluation des élèves		12 6	18

\* Au choix :

- Le stage complémentaire constitue une ouverture et un enrichissement du stage en responsabilité : CIO, SIO, SCD, BM, Centre de documentation d'organismes de formation pour adultes, d'écoles (infirmières, assistantes sociales, ingénieurs, etc.)

- Le stage de dépaysement consiste à compléter sa formation par une expérience d'un milieu documentaire autre que dans le domaine de la formation, notamment dans la perspective d'une insertion professionnelle facilitée en cas d'échec au concours

## **ANNEXE 1**

### **Mention Information et Communication**

**Référentiel des 10 compétences adaptées à la Documentation**  
**IUFM d'Alsace**  
**(mise à jour du 09/05/2008)**

## ANNEXE 1. 10 compétences adaptées à la Documentation (mis à jour le 09/05/08)

### 1. Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable

#### Connaissances

- les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes ;
- les institutions (État et collectivités territoriales) qui définissent et mettent en œuvre la politique éducative de la nation ;
- les mécanismes économiques et les règles qui organisent le monde du travail et de l'entreprise ;
- la politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses enjeux actuels (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) en comparaison avec d'autres pays européens ;
- les grands principes du droit de la fonction publique et le code de l'éducation : les lois et textes réglementaires en relation avec la profession exercée, les textes relatifs à la sécurité des élèves (obligations de surveillance par exemple) et à la sûreté (obligation de signalement par exemple) ;
- le système éducatif, ses acteurs et les dispositifs spécifiques (éducation prioritaire, etc.) ;
- la convention internationale des droits de l'enfant ;
- ses droits et recours face à une situation de menace ou de violence ;
- l'organisation administrative et budgétaire des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement ;
- les règles de fonctionnement de l'école ou de l'établissement (règlement intérieur, aspects budgétaires et juridiques) ;
- les caractéristiques et les indicateurs de l'école ou de l'établissement d'exercice ;
- \* le projet de l'école ou de l'établissement d'exercice ; définition de la politique documentaire : ouverture culturelle, pédagogie, gestion, politique organisationnelle
  - le rôle des différents conseils (conseil d'école, conseil des maîtres, conseil de cycle, d'une part, conseil d'administration, conseil pédagogique, conseil de classe, conseil de discipline, d'autre part).
- \* le droit applicable à l'information et à l'image

#### Capacités

Le professeur est capable :

- d'utiliser ses connaissances sur l'évolution et le fonctionnement du service public d'éducation nationale pour recourir aux ressources offertes ;
- de se situer dans la hiérarchie de l'institution scolaire ;
- de participer à la vie de l'école ou de l'établissement ;
- de repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance ;
- de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit.

#### Attitudes

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur :

- à faire comprendre et partager les valeurs de la République ;
- à intégrer, dans l'exercice de sa fonction, ses connaissances sur les institutions, sur l'État (son organisation et son budget), sur ses devoirs de fonctionnaire ;
- à respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'éducation nationale ;
- à respecter les élèves et leurs parents ;
- à respecter et faire respecter le règlement intérieur, les chartes d'usage des ressources et des espaces communs ;
- à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel ;
- à prendre en compte la dimension civique de son enseignement.

### 2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

#### Connaissances

Tout professeur possède les connaissances attendues d'un diplômé de l'enseignement supérieur, dans la maîtrise de la langue écrite et orale (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

#### Capacités

Le professeur est capable :

- \* de construire des outils de communication spécifique à la documentation
  - de repérer les obstacles à la lecture, les déficiences du langage oral et écrit en identifiant les difficultés que peuvent rencontrer les élèves ;
  - de construire des séquences d'enseignement qui visent des objectifs de développement de l'expression orale et écrite des élèves ;
  - de communiquer avec clarté et précision et dans un langage adapté à l'écrit comme à l'oral :
  - avec les élèves, au cours des apprentissages (transmission des connaissances, organisation du travail en classe et du travail personnel à fournir...) ;
  - avec les parents, au cours des échanges personnalisés ou collectifs.

#### Attitudes

Le souci d'amener les élèves à maîtriser la langue conduit le professeur :

- à intégrer dans les différentes situations professionnelles l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves ;
- à veiller dans toutes les situations d'enseignement ou éducatives au niveau de langue des élèves, à l'écrit et à l'oral.

### **3. Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale**

#### Connaissances

Le professeur des lycées et collèges :

- \* connaît les objectifs de l'école primaire, du collège et du lycée y compris dans le domaine de la bibliothéconomie
  - maîtrise l'ensemble des connaissances dans sa ou ses disciplines et élargit sa culture aux disciplines connexes ;
  - situe sa ou ses disciplines, à travers son histoire, ses enjeux épistémologiques, ses problèmes didactiques et les débats qui la traversent.

#### Capacités

- \* le professeur documentaliste est capable d'indexer, de cataloguer, d'utiliser les langages documentaires  
Le professeur du second degré est capable d'organiser l'enseignement de sa discipline en cohérence avec les autres enseignements.

#### Attitudes

La maîtrise scientifique et disciplinaire du professeur le conduit à :

- une attitude de rigueur scientifique ;
- à participer à la construction d'une culture commune des élèves.

### **4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement**

#### Connaissances

Le professeur connaît :

- \* l'organisation et la gestion d'un centre de ressources multimédia intégré à l'établissement scolaire
  - les objectifs à atteindre pour un niveau donné, dans le cadre de son enseignement ou de son domaine d'activité ;
  - les programmes d'enseignement et documents d'accompagnement qui le concernent à tous les niveaux d'enseignement des premier et second degrés ;
  - les fondements de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, les processus d'apprentissage des élèves et les obstacles possibles à ces processus ;
  - les différents supports et les outils (tableau, manuels, documents...) nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des apprentissages.

#### Capacités

Le professeur est capable :

- \* d'analyser la situation d'un CDI au sein de l'établissement et celle de l'établissement dans son environnement local et régional
- \* d'organiser et gérer l'espace : réaménagement ou aménagement d'un CDI, signalisation, maintenance.
- \* d'organiser et gérer le temps : Organiser son propre temps de travail pour une répartition harmonieuse et efficace entre les différentes tâches d'accueil, de gestion, de formation.
- \* de maîtriser le circuit du document (analyse, indexation, catalogage, équipement, classement, prêt) et les outils technologiques qui l'accompagnent.

- de définir des objectifs d'apprentissage à partir des références des textes officiels ;
- \* de raisonner en termes de compétences documentaires c'est-à-dire déterminer les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des connaissances des capacités et des attitudes prescrites à partir des acquis et des besoins identifiés en mettant en œuvre :
  - une progression et une programmation sur l'année et sur le cycle ;
  - une progression différenciée selon les niveaux des élèves ;
- \* de s'appuyer sur ses connaissances des processus d'apprentissage des élèves et de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte et dans la pratique,

#### Attitudes

Le professeur est conduit :

- à développer des approches pluridisciplinaires et transversales fondées sur les convergences et les complémentarités entre les disciplines ;
- il construit des activités permettant d'acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines ;
- il met sa discipline au service de projets ou dispositifs pluridisciplinaires ;
- à apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

### **5. Organiser le travail de la classe**

#### Connaissances

Le professeur maîtrise des connaissances relatives à la gestion des groupes et des conflits.

#### Capacités

Le professeur est capable :

- de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits, de développer la participation et la coopération entre élèves ;
- d'organiser l'espace du CDI et le temps scolaire en fonction des activités prévues ;
- d'organiser les différents moments d'une séquence ;
- d'adapter les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues (postures, place, interventions, vérification des consignes, etc.).

#### Attitudes

Dans toute situation d'enseignement, le professeur veille à instaurer un cadre de travail permettant l'exercice serein des activités.

### **6. Prendre en compte la diversité des élèves**

#### Connaissances

Le professeur connaît :

- les éléments de sociologie et de psychologie lui permettant de tenir compte, dans le cadre de son enseignement, de la diversité des élèves et de leurs cultures ;
- les dispositifs éducatifs de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves en situation de handicap.

#### Capacités

Le professeur est capable :

- de prendre en compte les rythmes d'apprentissage des élèves ;
- \* de déterminer, à partir des besoins identifiés, les étapes nécessaires à l'acquisition progressive des savoirs et des savoir-faire documentaires prescrits ;
  - de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité des élèves (pédagogie différenciée, programme personnalisé de réussite éducative) ;
  - de participer à la conception d'un projet individualisé de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers et les élèves handicapés.

#### Attitudes

Le professeur veille :

- à préserver l'égalité et l'équité entre élèves ;
- à ce que chaque élève porte un regard positif sur lui-même et sur l'autre.

### **7. Évaluer les élèves**

#### Connaissances

Le professeur connaît les différentes évaluations qu'il peut être amené à pratiquer (diagnostique, formative, sommative, certificative).

#### Capacités

Le professeur est capable :

- de comprendre les fonctions de l'évaluation ;
- de concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage
- de développer les compétences des élèves dans le domaine de l'autoévaluation ;

#### Attitudes

Le professeur pratique l'évaluation dans le cadre d'une relation claire et de confiance et pour cela :

- il mesure ses appréciations ;
- il valorise l'exercice et le travail personnel des élèves ;
- il veille à ce que chaque élève soit conscient de ses progrès, du travail et des efforts qu'il doit produire.

### **8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication**

#### Connaissances

Le professeur maîtrise :

- \* - La veille documentaire en tant que spécialiste de la recherche documentaire informatisée
- \* - la connaissance des logiciels de traitement documentaire
- les connaissances explicitées dans le référentiel du C2I de niveau 2 "enseignant" ;
- les droits et devoirs liés aux usages des TIC.

#### Capacités

Le professeur est capable de :

- \* gérer et d'utiliser un système d'information : base documentaire, E.N.T. (environnement numérique de travail), F.O.A.D. (formation ouverte et à distance), G.E.D.(gestion électronique des documents)...
- \* élaborer un projet de communication à l'aide d'outils tels que logiciels ou ENT
- concevoir, préparer et mettre en œuvre des contenus d'enseignement et des situations d'apprentissage ;
- participer à l'éducation aux droits et devoirs liés aux usages des technologies de l'information et de la communication ;
- s'impliquer dans l'éducation aux risques encourus dans l'utilisation des réseaux numériques ouverts sur l'internet ;

#### Attitudes

Le professeur observe une attitude :

- critique vis-à-vis de l'information disponible ;
  - réfléchie et responsable dans l'utilisation des outils interactifs exigée des élèves.
- Il actualise ses connaissances et compétences au cours de son exercice professionnel.

### **9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école**

#### Connaissances

Le professeur connaît :

- le rôle et la fonction des associations de parents d'élèves ;
- les partenaires et les interlocuteurs extérieurs à l'école avec lesquels il est amené à travailler ;
- pour ce qui le concerne, les conventions et protocoles liant le ministère de l'éducation nationale à d'autres ministères ou organismes ;
- les dispositifs d'aide à l'insertion des élèves ;
- les procédures d'orientation et les différentes voies dans lesquelles les élèves peuvent s'engager.

#### Capacités

Le professeur est capable :

- d'inscrire sa pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement, notamment :
- \* dans le domaine de la mise en œuvre d'une politique documentaire
- dans le domaine de l'orientation ;
- dans le domaine de l'aide et de l'insertion des élèves, en collaboration avec les autres personnels (professeurs principaux, conseillers principaux d'éducation, enseignants du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), personnels d'orientation et du secteur médico-social...)



- dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle par la connaissance des principaux partenaires (professionnels et établissements relevant du ministère chargé de la culture, collectivités territoriales, associations) ;
- dans le domaine des partenariats éducatifs avec les services de l'État (culture, emploi, justice, police, environnement et développement durable, défense...) ;
- de communiquer avec les parents :

#### Attitudes

Le professeur observe, dans l'exercice de son activité professionnelle, une attitude favorisant le travail collectif, le dialogue avec les parents et la dimension partenariale.

### **10. Se former et innover**

#### Connaissances

Le professeur connaît l'état de la recherche :

- \* – en sciences de l'information documentaire et de la communication
    - dans le domaine de la didactique, de la pédagogie et de la transmission de savoirs (processus d'apprentissage, didactique des disciplines, utilisation des technologies de l'information et de la communication...) et de l'ouverture culturelle
- Le professeur connaît la politique éducative de la France.

#### Capacités

- \* Le professeur est capable de tirer parti des apports de la recherche et des innovations pédagogiques technologiques et scientifiques propres à la documentation pour actualiser ses connaissances et les exploiter dans sa pratique quotidienne.

#### Attitudes

Le professeur fait preuve de curiosité intellectuelle et sait remettre son enseignement et ses méthodes en question.

Il s'inscrit dans une logique de formation professionnelle tout au long de la vie.